

5 minutes chrono

#1 | JUILLET 2015

LA LETTRE D'INFORMATION MÉDIA DU GROUPE BPCE



L'INNOVATION

Insuffler l'esprit startup à l'intérieur du Groupe BPCE

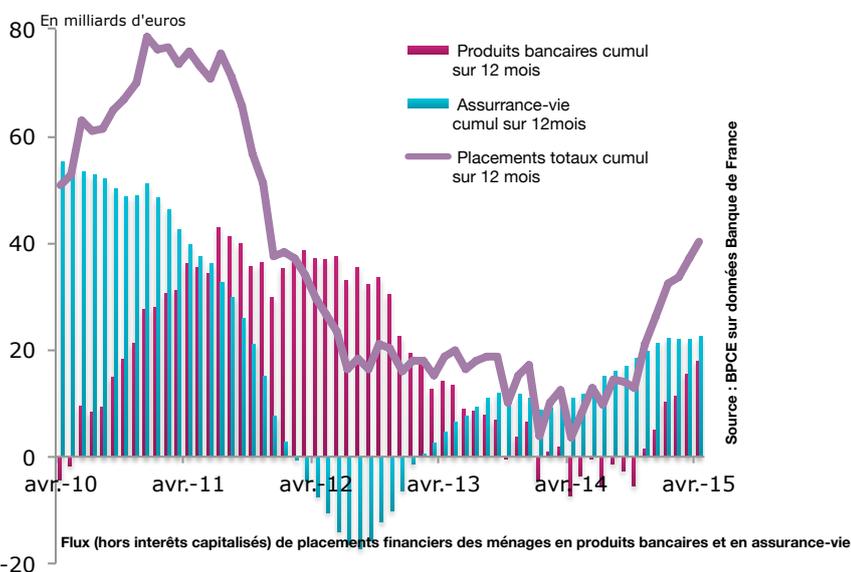
« Une startup c'est quoi ? », lance Michaël Ymélé-Léki, responsable filière innovation & digital de l'édition logicielle du Groupe BPCE. « C'est une entreprise qui cherche son modèle économique. Ainsi, elle tâtonne, elle essaye, elle corrige, elle avance. La startup innove tous les jours. Elle n'attend pas, elle se lance. C'est une question de survie », explique ce trentenaire, au fait des pratiques du milieu pour avoir lui-même, il y a quelques années, créé sa propre startup... avant de la fermer et de rejoindre le Groupe BPCE. « Le véritable échec ce n'est pas de se tromper, c'est de ne rien essayer! » Afin de diffuser plus

« Le véritable échec, ce n'est pas de se tromper, c'est de ne rien essayer ! »

largement en interne cet esprit d'innovation, Michaël Ymélé-Léki s'est vu confier l'organisation en mars dernier des premiers « Ateliers Startups », des rencontres entre collaborateurs du Groupe BPCE et créateurs d'entreprises issus de grandes écoles d'ingénieurs françaises. L'objectif étant de familiariser les collaborateurs à ces nouveaux acteurs agiles avec qui ils doivent apprendre à travailler et d'insuffler ce dynamisme « qui est avant toute chose un état d'esprit », explique Michaël Ymélé-Léki. « Ne laissons filer ni les idées, ni le temps, car d'autres sauront les capter. » L'esprit startup prend corps*

LE GRAPHIQUE

Ménages et placements financiers, la réconciliation?



LE TWEET

#BPCEObservatoire :
« la cession-
transmission des #PME
#ETI doit devenir une
grande cause nationale
équivalente à celle de
la création »

@GroupeBPCE

LE SAVIEZ VOUS ?

L'article 501 du règlement européen transposant les accords de Bâle 3 (CRR pour Capital Requirement Regulation) a introduit une disposition favorable au financement des PME : à condition de prêter aux PME, les banques peuvent réduire de près de 25 % le montant des fonds propres qu'elles doivent détenir en contrepartie d'un crédit accordé.

DÉCRYPTAGE

La **titrisation** est née aux Etats-Unis, au lendemain de la crise de 1929. Il s'agissait d'accompagner la mise en œuvre du New Deal, le plan de relance économique. Cette technique a permis aux banques de trouver de nouvelles ressources pour financer leurs clients. A partir des années soixante, elle s'est étendue aux Etats-Unis puis en Europe. En quoi consiste la titrisation ? Pourquoi revient-elle au goût du jour ?

Pour aller plus loin <http://www.lesclespourcomprendre.fr>

EN APARTE

« La Grèce mérite qu'on la regarde avec l'oeil du présent et non pas avec la mire du passé! [...] Les Grecs font des efforts surhumains pour s'en sortir et notre devoir est de les aider. Ne faisons pas payer à la jeunesse grecque les errements de leurs aînés. L'Europe doit démontrer qu'elle est un gage de stabilité, de croissance et de paix. »

Daniel Karyotis,
directeur général en charge
des finances et membre du
directoire du Groupe BPCE,
sur son blog:
<http://www.daniel-karyotis.fr>

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Les Banques Populaires mobilisées en faveur de la création d'entreprise



C'est fait. Depuis le mois de mai, les 3.300 agences du réseau Banque Populaire proposent aux artisans, commerçants et professions libérales, le prêt Socama* création, un nouveau dispositif de financement mis en place pour pallier la disparition du prêt à la création d'entreprise accordé jusqu'alors par les pouvoirs publics. Ce nouveau prêt, à taux réduit, s'adresse aux entreprises de moins de deux ans et permet à leurs dirigeants de limiter leur engagement personnel à 50 % du montant emprunté. Ce dispositif émane du programme pour la compétitivité des PME de la

Les Socama gèrent plus de 2 milliards d'euros d'encours

Commission Européenne. Les Banques Populaires distribuent ces prêts avec l'appui du fonds européen d'investissement et les Socama. Partenaire exclusif des Banques Populaires, ce réseau de cautionnement mutuel a vocation à soutenir les entrepreneurs dans leurs projets d'installation comme de développement et de transmission-reprise. En 2014, les Socama ont pris en charge 24.500 dossiers soit 700 millions d'euros. Elles gèrent, à ce jour, un encours supérieur à 2 milliards d'euros*
*Société de caution mutuelle artisanale

PRÊTS ÉTUDIANTS

Les Caisses d'Épargne réaffirment leur intérêt pour les jeunes



Il est des moments de la vie à ne pas manquer pour une banque. La naissance en est un et la Caisse d'Épargne l'a bien compris en réinventant le livret A avec le service d'épargne participative, « Livrets A Connecter », qui permet de connecter ses livrets à une tirelire électronique. Le passage à l'âge adulte en est un autre. Les clients jeunes se fidélisent, bien souvent, au moment où ils s'apprentent à faire leurs premiers pas vers la vie professionnelle. Aussi, comme chaque année depuis trois ans, les Caisses d'Épargne proposent un

Plus de 2,5 millions de clients entre 16 et 25 ans

prêt à taux préférentiel à destination des jeunes qui souhaitent poursuivre un apprentissage ou des études supérieures. Apprennis ou étudiants, le prêt est accordé de manière uniforme, avec les mêmes conditions avantageuses : un taux annuel effectif global unique de 0,90 % (contre 1,90 % en 2013), la possibilité de débloquer le crédit en plusieurs fois, de bénéficier d'un différé total ou partiel et de rembourser par anticipation sans pénalités. Des jeunes clients de 16 à 25 ans, les Caisses d'Épargne en comptent aujourd'hui plus de 2,5 millions*

UNE QUESTION À...



Alain Tourdjman,
directeur des études économiques,
Groupe BPCE

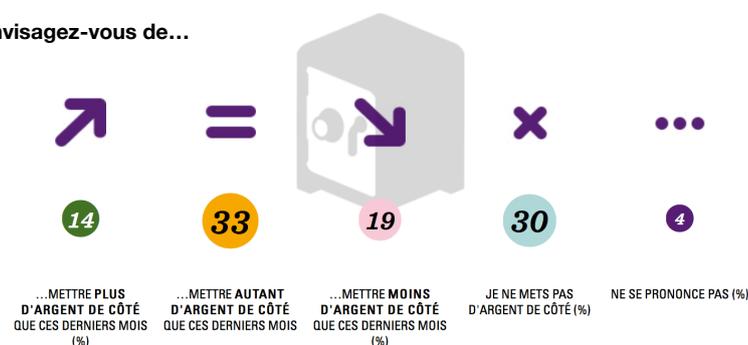
Comment expliquez-vous que, malgré l'action de la Banque centrale européenne qui devrait inciter les ménages à la dépense, le taux d'épargne des Français reste aussi stable?

Ce maintien du taux d'épargne à un niveau élevé, de 15,3 % en moyenne depuis 20 ans, doit être considéré comme un choix, celui de se prémunir face à l'avenir car les Français sont de plus en plus préoccupés par les enjeux de long terme. Il ne faut pas y voir un comportement d'épargne de précaution, par définition, temporaire, mais un comportement plus structurel : les ménages ont réévalué à la baisse leurs perspectives de revenus à long terme et anticipent une dégradation sensible de leur protection collective. Dès lors, ils donnent davantage d'importance à l'épargne et au patrimoine*

LE BAROMÈTRE : L'ÉPARGNE NE FAIBLIT PAS

Baromètre ViaVoice des projets des Français à retrouver sur le site www.bpce.fr/Le-Groupe/Vision-economique

Envisagez-vous de...



Retrouvez l'intégralité de l'entretien sur www.bpce.fr/Le-Groupe/Vision-economique

LA PHOTO DU MOIS

Centrale photovoltaïque
sur l'île de la Réunion
financée par la Caisse
d'Épargne Provence Alpes
Corse, Natixis Energieco,
Banque de la Réunion et
l'Agence française de
développement

Centrale de Bardzour
développée par Akuo Energy
Lauréat du concours
MyPositivelmpact de la
Fondation Nicolas Hulot

Mai 2015
©Adrien Diss



« Ce projet innovant illustre parfaitement la démarche de révolution énergétique que souhaite conduire la France ».

Manuel Valls, Premier Ministre, lors de sa visite sur l'île de la Réunion, juin 2015

RENDEZ-VOUS



**GROUPE
BPCE**

30 JUILLET: résultats du 2^e
trimestre 2015



Dès le mois de septembre, vous trouverez dans le numéro 2 de cette lettre d'information mensuelle qui vous est dédiée, les dates des prochains rendez-vous de nos deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

En attendant, et comme c'est un premier numéro, nous attendons vos remarques et suggestions, afin d'améliorer ce nouveau service dont nous espérons qu'il vous satisfera.

Bonnes vacances !

LU DANS LA PRESSE

cession-entreprise.com, 3 juillet 2105
Heureusement que la BPCE est là! Le deuxième groupe bancaire français est la seule structure à chiffrer de façon exhaustive le nombre de reprises et de transmissions de PME et ETI en France. Aucun organisme officiel de le fait. L'Insee a abandonné ce travail complexe il y a des années. [...] « *La taille demeure le critère déterminant des cessions et les transmissions en fin d'activité professionnelle restent minoritaires, puisque 54 % des opérations ont eu lieu avant les 55 ans du dirigeant en 2013 (contre 52 % en 2012)* », souligne **Alain Tourdjman**, directeur de BPCE l'Observatoire.

Revue banque, 2 juillet 2015

« *Mieux que les FinTechs!* »: ainsi pourrait se résumer l'objectif du groupe Caisse d'Épargne en matière d'innovation. [...] Grâce à ces dernières [nouvelles technologies], **Cédric Mignon**, directeur du développement, entend donner « *une nouvelle jeunesse à des produits anciens mais à très forte notoriété* ». Le groupe lance ainsi le service « Livrets A connecter » qui permet de connecter des livrets à une tirelire

électronique. Le premier concerné est le très emblématique Livret A.

Le Bien Public, 27 juin 2015

La Banque Populaire de Bourgogne-Franche Comté (BPBFC) va lancer un vaste programme d'investissement de près de 100 millions d'euros sur les dix prochaines années. [...] Dans ce cadre, la BPBFC a présenté à la presse sa première « e-nov'agence » dijonnaise. « *Un concept d'agence novateur où le modèle de relation client a été repensé et adapté spécifiquement à la demande* » tout en conjuguant « *digital* » et « *proximité* », a détaillé **Bruno Duchesne**, directeur général BPBFC.

La Correspondance économique, 18 juin 2015

« *Le plan [stratégique] a très bien démarré en termes de résultats et deancements de projets, avec notamment la modernisation du processus crédit et des process IT, permettant de raccourcir les délais décisionnels et la mise à disposition des fonds* », a assuré **Pierre-Yves Dréan**, directeur général de Banque Palatine.

La présente e-newsletter et ses contenus sont fournis uniquement à des fins d'information sur l'activité du Groupe BPCE à la presse. Les analyses et opinions mentionnées dans ce document représentent la vision de(s) auteur(s) mentionné(s), à la date mentionnée et peuvent être soumis à changements. Les informations diffusées ne sauraient en aucun cas être interprétées comme un démarchage, un conseil, une offre de services et/ou de produits du Groupe BPCE. BPCE décline en conséquence toute responsabilité : en cas d'imprécision, inexactitude, erreur ou omission portant sur des informations disponibles sur la e-newsletter ; pour tous dommages, directs et/ou indirects, quelles qu'en soient les causes, origines, nature ou conséquences, provoqués à raison de l'accès de quiconque à la e-newsletter, de l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers et/ou de décisions prises sur la base d'une information contenue sur la e-newsletter.

Émetteur : BPCE, 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris
Directeur de la rédaction : Sabine Baudin-Delmotte, responsable des relations presse et de la e-réputation du Groupe BPCE
Rédacteur : Anne-Laure Declaye - Dépôt Légal : juillet 2015